

## DECISION

Décision n° 99  
ASM/GG/AG/2024/

Convention avec Zamora  
Productions pour le  
spectacle Ariol's Show

Nous, Maire de la Ville de Senlis,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 5 du Conseil Municipal en séance du 5 juillet 2020, reçue par la Sous-Préfecture le 9 juillet 2020 et affichée le 9 juillet 2020, portant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal en vertu des articles L 2122-21, L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté de délégation de fonctions et de signature à Madame Marie-Christine Robert, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire, n° 140 en date du 15 juillet 2020,

Considérant la nécessité de passer une convention avec Zamora Productions pour le spectacle Ariol's Show qui se produira au Cinéma Jeanne d'Arc dans le cadre du Salon du Livre 2024 organisé par la médiathèque municipale le 2 octobre 2024,

## DECIDONS :

Article 1 : La passation d'une convention avec Zamora Productions représenté par Monsieur Zamora Sébastien, pour le spectacle Ariol's Show qui se produira au Cinéma Jeanne d'Arc dans le cadre du Salon du Livre 2024 organisé par la médiathèque municipale le 2 octobre 2024,

Article 2 : Cette convention est passée pour la durée de l'animation.

Article 3 : Il sera procédé au paiement d'un montant de 2553,10 euros TTC.

Article 4 : La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par courrier 14 Rue Lemerchier 80000 AMIENS ou par l'application informatique télécours citoyen accessible via le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Article 5 : L'ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Madame le Sous-Préfet de Senlis,
- Monsieur Zamora Sébastien.

Fait à Senlis, le 28/03/2024

Le Maire,  
pour le Maire,  
et par délégation

Cette décision a été,  
Reçue en Sous-Préfecture le : 28 MARS 2024  
Notifiée à l'intéressé le : 28 MARS 2024  
Publié sur le site internet de la collectivité le : 03 AVR. 2024



Marie-Christine ROBERT  
1<sup>ère</sup> Adjointe déléguée aux  
Affaires Culturelles